

A Grigny, le 27 janvier 2012



**Comité National
Bowling**

Fédération affiliée au C.N.O.S.F.
Membre de la FIQ
Dossier suivi par : V. THOBOR
✉ : dt.na@ffbsq.org
Tel : 01.69.02.70.00
N/Ref. DG/JCB/VT/2012-017

Objet : Assemblée des Clubs Bowling 2012

Le Président de la FFBSQ

A

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
de Club, de Comité Départemental et CSD Bowling,
de Ligue Régionale et CSR Bowling

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Fin décembre 2011, un certain nombre de membres du CN Bowling a adressé leur démission à la Fédération. Ces démissions, à l'aube de la saison 2012, auraient pu laisser la discipline Bowling dans un grand désarroi. Toutefois, la Fédération et les membres non démissionnaires se sont mobilisés pour apporter aux clubs et aux licenciés ce qu'ils sont en droit d'attendre. J'ai donc décidé de maintenir, comme prévu, l'Assemblée des clubs au 18 février 2012 et le comité directeur de la FFBSQ, a validé la date du 05 mai 2012 pour l'élection du nouveau CN Bowling. Celui-ci sera élu pour la prochaine olympiade. Ainsi, il vous sera présenté les bilans sportif et financier de la saison 2011 ainsi que le bilan de ces trois dernières années. Aussi, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée des clubs bowling :

Le Samedi 18 février 2012 de 10h00 à 17h00

Vous serez accueilli à partir de 9h30

À la Résidence Internationale de Paris

44, rue Louis Lumière

75020 Paris

L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan sportif 2011 avec statistiques (évolution)
- Statistiques licences par catégories d'âge (évolution)
- Déroulement saison 2012
- Repas de 13 à 14h.
- Bilan financier 2011 et évolution du budget
- Budget prévisionnel 2012
- Réponses aux questions diverses (avant le 10 février).

Seul, le repas du midi sera pris en charge par le Comité National Bowling, à raison d'une personne par entité (club, Ligue, CSR, comité départemental, CSD) et **uniquement pour les personnes inscrites**. Chaque repas complémentaire sera facturé 13 euros (l'inscription est obligatoire, une personne non inscrite ne pourra pas déjeuner sur place) ; Les frais de déplacement et d'hébergement restent à votre charge.

Je vous remercie de bien vouloir procéder à **vos inscriptions** et poser vos questions avant le 10 février dans la rubrique commentaires, par le lien ci-après :

<http://www.doodle.com/tfh25x7uy7ngp3vx>

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Daniel GRANDIN

